REVUE DE LA PRESSE

Les élections sénatoriales

Du *Quotidien* (M. PIERRE BERTRAND) :

Ce que l'on peut espérer, c'est que, par l'introduction d'un élément nouveau, par le renforcement des partis avancés, la Haute-Assemblée, menacée dans sa constitution même, renonce à la tactique d'obstruction qu'elle a suivie jusqu'à ce jour, et, bon gré mal gré, par persuasion, faiblesse ou crainte, s'amende plutôt que de disparaître.

De l'*Œuvre* (M. JEAN PIOT) :

— La doctrine républicaine de M. Steeg n'a-t-elle pas été, en de graves circonstances, assez ferme pour se traduire, là encore, par des actes ? Lorsqu'un président de la République, condamné par le suffrage universel, a voulu tenter d'imposer quand même son pouvoir personnel, qui donc, plus efficacement que M. Steeg, par le refus très net de son concours, s'est opposé à la réussite du plan d'Alexandre ?

Rien ne marquera donc mieux, dimanche, la victoire des gauches dans la Seine que l'échec retentissant de M. Millerand, si ce n'est le succès de celui qui donna naguère une leçon — hélas inutile ! — de civisme républicain.

Le balancier hausse-baisse

De l'*Action française* (M. LÉON DAUDET) :

Nous sommes entre deux portes : l'inflation et la déflation; nous vivons sur un leurre, à la merci d'un coup de vent. Le bon public... croit à la revalorisation définitive du franc, alors qu'il ne s'agit que d'une phase de l'agio. Rafles en avant, rafles en arrière, tel est le rythme de ces remous de vaste amplitude, et nous subirons, je le crois, à des amplitudes de balancier hausse-baisse, de plus en plus considérables, et qui désaxeront du même coup toutes les combinaisons politiques.

Un dissentiment Poincaré-Briand?

Du *Figaro* (M. LUCIEN ROMIER) :

Un cabinet qui se proclame d'union nationale, commettrait une lourde faute en laissant son ministre des affaires étrangères se désolidariser de lui ou en se désolidarisant de la politique que conduit son ministre des affaires étrangères. Car, ainsi, ou bien l'union nationale servirait de couverture à une politique antinationale, ou bien une politique effectivement bonne perdrait toute force et crédit par le désaveu hypocrite de ceux qui l'auraient approuvée.

Le danger de l'évacuation du Rhin

De l'*Avenir* (M. EMILE BURÉ) :

Si la rive gauche du Rhin est évacuée, si le rattachement de l'Autriche s'opère, c'est à bref délai la guerre ou la vassalisation de notre pays par l'Allemagne, maîtresse de l'Europe.

Où va la Chine?

Du *Gaulois* (M. RENÉ LARA) :

Est-ce vers « quelque chose de très grand qui renouvellera le monde », comme l'affirme M. Béranger dans un intéressant article que publie la « Renaissance », N'est-ce pas plutôt vers « quelque chose de très inquiétant » qui incite dès à présent l'Europe à se tenir en éveil ?

UN ARMATEUR DE LORIENT coulait ses bateaux pour en toucher l'assurance

Saint-Nazaire, 7 janvier. — Le crime de baraterie, que les tribunaux ne sont pas souvent appelés à réprimer, est celui qui consiste à acheter de vieux bateaux pour les renflouer, à les assurer fortement et à les couler pour toucher de très fortes primes d'assurances. Ce crime, très grave selon la loi, puisqu'il peut exposer son auteur à la peine de vingt ans de travaux forcés, est celui dont s'est rendu complice un scaphandrier de Saint-Nazaire, Louis David, qui a été arrêté sur la dénonciation de sa femme. Voici les faits:

Un négociant de Lorient, armateur et démolisseur d'épaves, ayant acheté dernièrement aux Domaines un bateau échoué à Groix, pour la modique somme de 3.000 fr., l'assura pour 30.000 et, d'accord avec David, décida de le couler. Profitant d'une forte mer, David simula un sauvetage de l'épave, fit faire des fausses manœuvres et l'épave coula, tandis que les hommes se sauvaient en canot, emportant les appareils de scaphandrier, que David revendit après avoir déclaré qu'ils étaient allés au fond.

Le patron fit sa déclaration de sinistre. L'équipage, qui disait avoir tout perdu dans le naufrage, reçut 1.000 francs par homme. L'assurance paya 30.000 francs à l'armateur lorientais, qui donna 3.000 fr. à Louis David.

David a tout avoué, ajoutant que l'armateur-démolisseur lui avait précédemment proposé de perdre un autre bateau de plus grande importance, que, depuis, ce bateau étant allé chercher des marchandises à Saint-Nazaire, s'était échoué on ne sait comment vers la pointe du Croisic. Il avait été renfloué et ramené au port.

Un Catalan arrêté à Vierzon

Bourges, 7 janvier. — La gendarmerie a arrêté, en gare de Vierzon, un Catalan nommé Del Foch, âgé de 28 ans, venu sans billet de Paris à Vierzon. Immédiatement fouillé, on a trouvé sur lui un ordre de concentration et deux ordres de mobilisation en blanc. Il a été conduit à Bourges et écroué.

LES RAIDS AERIENS

FRANCE-MADAGASCAR

Le lieutenant Bernard est arrivé à l'île de Crète

On sait que le lieutenant de vaisseau Bernard, de retour de Madagascar, attendait depuis le 20 décembre, à Aboukir, en Egypte, et un poste de T. S. F. qu'il a disposé sur son appareil, avec le concours de son compagnon, le maître principal Bougault, et l'avis que les navires dépanneurs répartis sur le parcours Aboukir-île de Crète-Athènes-Malte et Bizerte fussent à leurs postes.

Ayant été informé par le vice-amiral Frochot, directeur de l'aéronautique maritime, que tout était prêt, le lieutenant de vaisseau Bernard a quitté hier matin Aboukir à 7 h. 10 et il a amerri dans le port de la Suda (nord-ouest de l'île de Crète), à 15 h.

Il lui reste à franchir les étapes dont les escales sont Athènes, Malte et Bizerte, et l'on pense qu'il amérira en rade de Saint-Raphaël soit lundi, soit mardi prochain.

Vendredi matin, le lieutenant de vaisseau Bernard a quitté la Crète pour Argostoli, île de Cephalonie, où il est attendu. L'aviso « Calais », de Bizerte, est parti pour le convoyer.

SIR HOARE EST ARRIVÉ A KARACHI

Le correspondant du « Times » à Karachi fait savoir que sir Samuel Hoare, venant de Djask, est arrivé hier après-midi, à 5 h. 23, à Karachi. Il a été reçu par tous les généraux et les chefs des départements civils et militaires. Il s'est ensuite rendu au palais du gouverneur, où un banquet a été donné.

L'ancien officier aviateur italien sera-t-il extradé?

Toulon, 7 janvier. — Sur plainte du Gouvernement italien, la Sûreté a arrêté un ancien officier aviateur italien, nommé Patroni, condamné par défaut en Italie à trois ans de prison pour faillite.

Patroni, chargé après la guerre de liquider des stocks, n'avait pas réussi dans son entreprise et avait dû déposer son bilan, se disant victime des fascistes. Réfugié à Toulon, il était employé dans un grand garage, où il donnait toute satisfaction.

Connu comme un ardent antifasciste, il craint, si le Gouvernement français autorise son extradition, d'être victime de ses ennemis politiques en Italie. La Ligue des droits de l'homme intervient dans cette affaire qui cause une certaine émotion parmi les réfugiés italiens de la Côte d'Azur.

UN SEPTUAGENAIRE MEURT BRULÉ VIF

Evreux, 7 janvier. — Un vieillard paralysé des deux jambes, M. Alfred Vallois, âgé de 75 ans, déjeunait, assis devant la cheminée de sa cuisine, lorsqu'il voulut se lever. Le pauvre homme tomba dans l'âtre et s'y brûla si atrocement qu'il rendit le dernier soupir lorsque des voisins, attirés par ses cris, le tirèrent de sa terrible position.

CINQ NOUVEAUX NAVIRES DE COMMERCE POLONAIS

Dans le port de Goynia, en Poméranie polonaise, on a arboré solennellement le pavillon polonais à bord des cinq nouveaux navires de commerce, en présence des représentants du Gouvernement, du Parlement, et des autorités locales. Le Gouvernement était représenté par M. Kwiatkowski, ministre du Commerce, et par le commissaire général de Pologne à Dantzig.

LES TROUBLES COMMUNISTES DE SUMATRA

IL Y AURAIT EU SOIXANTE-DIX TUÉS

Londres, 7 janvier. — On mande de Samarang à la « British United Press », que pas moins de soixante-dix personnes, dont soixante étaient des communistes, ont été tuées lors des récents combats qui ont eu lieu sur la côte ouest de Sumatra, entre les troupes gouvernementales et les rebelles.

LES ETATS-UNIS VONT REMPLACER LE DIRIGEABLE « SHENANDOAH »

La Chambre des représentants américaine a voté un amendement au projet de loi sur les constructions navales. Cet amendement prévoit la construction d'un dirigeable pour remplacer le « Shenandoah », qui a été détruit. La dépense prévue est de 4 millions et demi de dollars et est en surplus du budget du département de la Marine.

LES DRAMES

Econduit, un tisserand s'ouvre la gorge dans la rue

Sedan, 7 janvier. — A Balan, un tisseur, M. Charles Boucher, 45 ans, demeurant à Sedan, deux fois veuf et divorcé de sa troisième femme, cherchait à se remarier. Econduit par une personne qu'il courtisait, il s'ouvrit la gorge en pleine rue, au passage de celle qu'il aimait. La mort fut foudroyante.

Un cambrioleur assomme une jeune bonne et dérobe 80.000 francs de bijoux

Lyon, 7 janvier. — La jeune Marie-Bernadette Reiser, 17 ans, domestique chez M. Ginout, industriel, 17, boulevard des Brotteaux, à Lyon, a été attaquée cet après-midi, vers 16 heures, dans l'appartement de son maître, par un individu qui, après l'avoir à demi-assommée et lui avoir porté des coups de couteau dans le dos et à la poitrine, s'est ensuite emparé de bijoux d'une valeur de 80.000 francs et s'est enfui sans avoir été remarqué.

La jeune fille, dont l'état est grave, a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Un suicide dans un café à Nice

Nice, 7 janvier. — Dans un débit, rue Bonaparte, le journalier Constantin Rapatone se fit servir deux verres d'eau-de-vie. Lorsqu'il eut en main le second verre, il s'écria : « Salut à la compagnie ! C'est le dernier verre que je bois, car c'est mon dernier jour ! »

Les clients ne firent pas attention à ces propos, qu'ils prirent pour ceux d'un ivrogne. Mais, quelques instants plus tard, Rapatone se tirait quatre coups de revolver. Son état est très grave.

Pour défendre sa mère, il tue son père

Metz, 7 janvier. — Un drame de famille s'est déroulé à Alleborn (Luxembourg). Rentré ivre à la maison, le chiffonnier Joseph Kerschen, 46 ans, cherchait querelle à sa femme; bientôt la dispute dégénéra en rixe. Saisissant un couteau de cuisine, le pochard en menaça son épouse, qui appela à l'aide son fils, âgé de 16 ans. Le jeune homme accourut, armé d'un fusil de guerre allemand, qu'il déchargea à bout portant sur son père. Atteint à la tête, le chiffonnier tomba mort. Le parricide a été arrêté et écroué à Luxembourg.

L'horrible vengeance d'un condamné à mort

Belgrade, 7 janvier. — Deux comitadjis bulgares, Stojam Stojcev et Slavka Jovanev, condamnés à mort par le tribunal d'Uskub pour avoir pris part, en 1921, à une attaque à main armée contre le village de Kedri-Falkovo, attendaient depuis longtemps en prison le moment de payer leur dette.

Lorsque, il y a quelques jours, on vint leur annoncer que le jour fatal était arrivé, Stojcev demanda, comme dernière faveur, la permission de faire ses adieux à un certain nombre d'autres comitadjis incarcérés comme lui, ce qui lui fut accordé.

Lorsqu'il se trouva en face d'un de ses codétenus, Stojcev se précipita vers lui comme pour l'embrasser, mais, d'un furieux coup de dent, lui déchira le nez et lui arracha un grand morceau de la joue.

Il déclara avoir voulu se venger, parce que ce prisonnier, au cours du procès avait déposé contre lui. Un peu plus tard, comme on se disposait à conduire les deux condamnés sur la place où ils devaient être fusillés, Stojcev se jeta sur un des gardiens et le frappa sauvagement au ventre de plusieurs coups d'un couteau qu'il avait réussi à dissimuler jusque-là. Un autre gardien fut également blessé et il fallut l'intervention de plusieurs gendarmes pour maîtriser le forcené et le conduire sur le lieu du supplice.

Un père tue son fils accidentellement

Les Andelys, 7 janvier. — M. Marcel Fournier, ouvrier agricole, âgé de 60 ans, et son fils Bernard, 14 ans, regagnaient Etrepagny après avoir passé la journée au hameau de la Broche. Le père avait à la main une canne-fusil qu'il avait emportée pour tuer des oiseaux pendant le trajet.

Arrivé aux premières maisons d'Etrepagny, M. Marcel Fournier voulut retirer de son arme une cartouche non tirée. Le coup partit alors accidentellement et atteignit à la nuque le jeune Bernard qui s'écroula, ensanglanté.

Son père le fit aussitôt transporter à l'hôpital d'Etrepagny, mais l'enfant succomba dans cet établissement peu après son admission.

Comment vit M. Mussolini

La « United Press » nous apprend que M. Mussolini a accordé un entretien à son correspondant de Rome, M. Morgan. Le Duce a exposé à notre confrère américain ses règles de vie pratique.

— Cela a été une règle pour moi, dit-il, que d'employer mon corps et mon cerveau à rendre le maximum. Nous n'avons pas encore complètement exploité nos ressources intimes et nous ne pouvons guère que méditer sur elles. Je crois, avec William James, que l'homme pourrait faire, s'il savait se servir de sa volonté, des choses qu'on peut à peine imaginer aujourd'hui.

Quant à moi, ce que je fais, je le fais avec le maximum de mon rendement. Je me concentre tout entier sur le travail en cours et je dépense la même enthousiasme pour une simple cérémonie et pour un grand événement diplomatique. Je joue dur, je travaille dur.

Cette maîtrise de mon corps et de mon cerveau ne me quitte pas une minute. Mon sommeil est celui d'un enfant; il est profond, détendu, jamais troublé et, par conséquent, extrêmement reposant pour les organes du système nerveux. Je crois que je pourrais dormir dans le plus terrible tumulte. Pendant la guerre, je pouvais dormir pendant les bombardements et me reposer dans les intervalles du combat.

Et encore aujourd'hui, même pendant le grand conseil fasciste, je puis dormir dans les intervalles de la discussion.

Ordinairement je me couche à minuit et je me lève à sept heures, et j'ai donné l'ordre qu'on ne me dérange jamais, sauf dans le cas de nouvelles extrêmement mauvaises. C'est ma philosophie de croire que les bonnes nouvelles peuvent attendre et que l'on est plus joyeux lorsqu'elles nous parviennent au début de la journée.

Ces règles, Napoléon les observa et ce fut l'homme le plus extraordinaire que la terre ait connu. Je n'ai été réveillé que trois fois depuis mon arrivée au pouvoir: la première fois à l'occasion de l'incendie du central télégraphique de Rome; la deuxième fois, à un tournant inattendu des négociations au sujet de Corfou. Je crois que, quand une situation sérieuse se dessine, le mieux est d'aviser et d'agir immédiatement, car quelques heures de retard peuvent être absolument fatales. La troisième fois fut pour la mort de la bonne reine Marguerite qu'on appelait la reine fasciste.

M. Mussolini a ajouté quelques détails que notre confrère a eu soin de noter, et que son historiographe ne négligera pas. Une fois réveillé, le dictateur « bâille avec énergie » et, aussitôt après, saute du lit, fait un peu de gymnastique et se baigne dans une eau à la température du corps humain.

— Après quoi, a confié M. Mussolini à son interlocuteur, je me masse moi-même. Ensuite, je me rase avec un rasoir automatique, opération pour laquelle j'ai une très grande habileté bien que ma barbe soit extraordinairement dure.

Je me rase comme les anciens Romains de la grande époque. Ce fut à l'époque de la décadence qu'on laissa croître les favoris. L'Oriental est barbu, l'Occidental se rase. Quelquefois, je me laisse raser par mon barbier qui est un coiffeur extraordinaire, d'un caractère extrêmement remarquable et un artiste dans son genre.

En m'habillant pour ma sortie à cheval, je lis les journaux, puis je vais prendre mon petit déjeuner.

Ce petit déjeuner consiste en un simple verre de lait. M. Mussolini mange toujours seul; et il ne dissimule pas que, tout le premier, il estime que c'est un grand honneur pour quelqu'un que d'être invité à sa table.

L. St-R.

UNE MYSTÉRIEUSE HISTOIRE

Bordeaux, 7 janvier. — C'est un véritable roman-cinéma qui vient d'avoir son dénouement à Bordeaux.

Il y a quelques mois, un Américain, nommé Frank Kaslov, faisait la connaissance, à Milan, d'une famille de chaudronniers ambulants, originaire de Grèce et composée du père, de la mère et de cinq enfants. Ces nomades, du nom de Christon, pauvres d'apparence, vivaient largement.

Kaslov connut Mme Christon, qui déroba 50.000 lires à son mari et de nombreux bijoux. Puis tous deux se rendirent en auto à Marseille où ils se marièrent en hâte au consulat américain. Au moyen de faux papiers, ils passèrent ensuite en Angleterre, puis en Amérique.

Malade, l'ex-Mme Christon exprima dernièrement le désir de revoir ses enfants. Kaslov s'embarqua aussitôt pour l'Europe. Il retrouva la famille Christon à Saint-Ouen et put s'entretenir avec les enfants, à l'insu de leur père. Il les engagea vivement à s'embarquer avec lui pour rejoindre leur mère.

Prévenu au dernier moment par un de ses fils, M. Christon avertit le consulat de Grèce et la police.

Kaslov a été arrêté à Bordeaux.

LE BARON ZORN DE BULACH EN COUR D'APPEL, A COLMAR

Colmar, 7 janvier. — Le baron Zorn de Bulach vient de comparaître devant la Cour d'appel de Colmar, pour avoir insulté le Tribunal correctionnel de Strasbourg en déclarant qu'il ne reconnaissait pas plus le droit à un tribunal français qu'à un tribunal chinois, par exemple, de le condamner.

Contre sa condamnation à trois mois de prison avec sursis pour cette insulte, Zorn de Bulach a interjeté appel. Tendant à faire un procès d'Etat, il a, par un manifeste dont il n'a certainement pas perçu tout le ridicule, invité ses concitoyens à assister à ce « procès de politique internationale ».

Il y déclare avec emphase qu'il est prêt à mourir pour l'Alsace.

Plus loin, le baron invite à la grève fiscale: « Les feuilles de contribution françaises ne nous regardent pas davantage que les troupes françaises. » (sic.)

Enfin, Zorn de Bulach annonce la publication d'une feuille bimensuelle, « la Vérité », qui, déclare-t-il, « fera des révélations sensationnelles ».

Zorn de Bulach a déclaré au tribunal qu'il n'avait nullement eu l'intention d'insulter les juges et qu'il avait seulement refusé de reconnaître la compétence d'un tribunal français.

La Cour a mis l'affaire en délibéré.

L'ÉMIGRATION ITALIENNE

D'après les données statistiques sur l'émigration en 1926, on relève que le nombre total des expatriations est de 279.357, en diminution de 40.000 par rapport à 1925.

Le plus fort contingent d'émigrants, soit 60.000, s'est dirigé, comme des années précédentes, vers l'Argentine. Ce chiffre est supérieur à celui de 1925. Il y eut, par contre, une légère diminution des expatriations vers les Etats-Unis, qui ont reçu environ 36.000 émigrants, tandis qu'il y eut un accroissement pour le Brésil et le Canada, les expatriations ayant atteint les chiffres respectif de 11.000 et de 3.000.

Pour l'Amérique centrale, le nombre des émigrants a triplé. L'émigration vers l'Australie a passé de 5.000 à environ 4.000. Le marché du travail français a subi une crise: il a cependant reçu 80 % de l'émigration continentale, soit plus de 50.000 émigrants, chiffre inférieur à celui de 1925. L'émigration vers la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg s'est accrue; cependant, celle de la Suisse n'a pas atteint tout à fait un millier. On relève une augmentation remarquable dans les masses émigrantes du nombre des artisans, des ouvriers spécialisés et des ouvriers d'industrie.

LE IXe CENTENAIRE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

va être célébré en Normandie

Caen, 7 janvier. — Un Comité s'est formé à Caen, pour préparer de grandes fêtes à l'occasion du neuvième centenaire de Guillaume le Conquérant. Il se mettra d'accord avec Falaise, où auront lieu, également en juin, des cérémonies officielles.

A Dives-sur-Mer est organisée une reconstitution de l'embarquement de Guillaume le Conquérant pour l'Angleterre. Les navires gagneront le Havre, puis remonteront la Seine jusqu'à Rouen, où des fêtes auront lieu.

Un sidecar bute contre un arbre

Deux tués

Montélimar, 7 janvier. — Sur la route nationale de Paris à Marseille, à huit kilomètres de Montélimar, un sidecar occupé par M. Julien Vicat, 28 ans, de Mours-Saint-Eusèbe (Drôme), son frère Lucien, 17 ans, et sa femme, a buté violemment contre un arbre bordant la route. Mme Julien Vicat a été tuée sur le coup et le jeune Lucien, qui avait le crâne défoncé, est mort en arrivant à l'hôpital de Montélimar.

Le « Paul-Lecat » est arrivé à Marseille

Marseille, 7 janvier. — Le grand paquebot « Paul-Lecat », courrier d'Extrême-Orient, est arrivé ce matin à Marseille, avec 203 passagers. Il y avait parmi eux le R. P. Sellier, directeur de l'Université l' « Aurore », fondée par les Jésuites, à Changhaï, et qui compte 450 élèves chinois; le docteur Tresson, directeur d'une fondation médicale française à Changhaï.

LETTRE DE BRUXELLES

L'ATTITUDE DES PARTIS DEVANT LE GOUVERNEMENT DU PAYS

Bruxelles, 7 janvier 1927.

Peu de commentaires jusqu'ici, au sujet des conditions posées par les socialistes pour continuer à faire partie du Gouvernement. Etablir un programme, c'est facile. Le réaliser, dans les circonstances actuelles, est tout autre chose. Aussi le Conseil général du Parti socialiste est-il resté dans le vague, comme s'il a eu peur de préciser. M. Vandervelde a, d'ailleurs, limité immédiatement le débat, en formulant ce principe nécessaire, déjà mis en évidence lui-même: « Le programme que nous poserons doit pouvoir être accepté par les deux autres partis. Ne pas admettre cela, serait se prononcer contre la participation. »

De conclusion: ou bien les catholiques et les libéraux accepteront et appliqueront les revendications socialistes: alors il emporteront aussi la responsabilité. Ou bien ils les repousseront: et les socialistes s'inclineront ou rentreront dans l'opposition, avec toutes ses suites tragiques s'ils la veulent révolutionnaire.

Du côté antisocialiste, aucune décision n'a encore été prise. Le fait s'explique. Il y a, dans les desiderata des socialistes, des points qui ne leur appartiennent pas et que les catholiques et les libéraux admettent. C'est une des forces du parti rouge qu'il a toujours eu le talent de revendiquer, comme son bien en propre, des idées, des principes et des œuvres qui sont la propriété commune de tous ceux qui veulent le progrès et la paix. Sur le terrain démocratique, notamment, il y a plus d'une réforme et plus d'une ascension qui ont été réalisées par les catholiques sociaux et rien que par eux; les socialistes, en plaçant un Christ dans leur Maison du Peuple de Bruxelles et en faisant un de leurs précurseurs, avouent implicitement que la meilleur de leurs doctrines, ils l'ont puisé dans l'Evangile.

Donc, première difficulté pour les antisocialistes. Ils ne peuvent repousser en bloc les décisions du parti de M. Vandervelde. Ils doivent, pour en faire le tri, les examiner à la lueur de la raison, des possibilités et de la justice. C'est un crime de leurrer un pays en lui promettant du gâteau, alors qu'on ne peut lui servir que du pain gris.

Une seconde difficulté réside dans les rivalités profondes entre les catholiques eux-mêmes, d'une part, et entre les catholiques et les libéraux d'autre part. Ce sont ces rivalités-là qui font le principal succès des socialistes. Si leurs adversaires font bloc, le parti rouge est en minorité. Il est, au contraire, le plus fort, si ses adversaires sont désunis. Voyez immédiatement le profit que peuvent tirer d'une telle situation des hommes de l'intelligence de MM. Vandervelde, Anseele, de Brouckère, Huysmans, Wauters, etc. Or, rien jusqu'ici n'apparaît qui permet de prévoir une conjonction plus solide des partis antirévolutionnaires. Au contraire. L'attitude prise par de nombreux libéraux contre les subsides aux écoles libres, le ton de certains d'entre eux, confirment les socialistes dans leur conviction qu'ils vont encore une fois affronter des adversaires disloqués et divisés. Ce n'est pas de nature à faire comprendre aux troupes de M. Vandervelde: 1) Que si elles ont, à juste titre, quelque chose à dire dans le gouvernement du pays, elles n'ont pas « tout » à réguenter; 2) Que si la rivalité de leurs adversaires leur permet des espoirs illimités, elle reste vraie pour elles, comme pour les catholiques et les libéraux, cette parole divine: « Toute nation divisée par elle-même, périra ».

S...

Un navire japonais coule en quelques minutes à la suite d'une collision

On mande de Shimonoseki aux journaux que le vapeur japonais «Yaeéta-Maru No 2», qui se rendait à Ottowa avec une importante cargaison d'acier, a coulé en quelques minutes par suite d'une collision survenue avec le «Harda-Maru No 7». Une partie de l'équipage a été engloutie avec le navire.

Regardez toutes les annonces de Terrains à Bâtir et beaucoup de terrains à bâtir avant de placer votre argent !

DERNIÈRE HEURE

La rentrée du Parlement

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

Paris, 7 janvier. — La session parlementaire ordinaire de 1927, s'ouvrira de plein droit le 11 courant, second mardi de janvier, au surlendemain des élections sénatoriales.

Au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, la séance de rentrée sera présidée par le doyen d'âge et, dans les deux Assemblées, il sera procédé à la nomination du bureau définitif qui restera en fonctions toute l'année.

A la Chambre des députés, l'élection au fauteuil présidentiel donnera lieu à de nombreuses compétitions. On considère en effet comme certaine la nomination comme sénateur de la Vienne, de M. Raoul Péret, président sortant, en sorte qu'il y aura lieu de pourvoir à son remplacement dès l'ouverture de la session et sans que les diverses fractions de l'Assemblée aient pu disposer de beaucoup de temps pour se concerter sur le caractère qu'ils entendent donner à cette élection. Certains considèrent qu'elle ne doit pas donner lieu à une manifestation, et que leurs suffrages doivent aller à celui de leurs collègues qui a déjà donné des preuves de son autorité au fauteuil, sans s'occuper du parti auquel il appartient.

D'autres estiment, au contraire, qu'ils ne peuvent se désintéresser de la nuance de leurs candidats à la présidence de la Chambre et que, quoi qu'on fasse, cette élection aura toujours un caractère politique, surtout au surlendemain d'une consultation du corps électoral, même s'agissant du suffrage au second degré.

Dans ces conditions, il est bien difficile de faire, dès à présent, des pronostics sur les chances éventuelles des candidats. Il est très vraisemblable que si les partisans de la première thèse se trouvaient être les plus nombreux, M. Fernand Bouisson, premier vice-président sortant, serait élu, car il recueillerait les votes non seulement de ses collègues socialistes qui l'ont autorisé à poser sa candidature, mais encore de députés appartenant à tous les partis, qui ont pour lui des sympathies personnelles et apprécient hautement la maîtrise qu'il a su acquérir dans la pratique de ses fonctions.

Se présenteront également, au moins au premier tour, les trois collègues de M. Bouisson à la vice-présidence: M. Bouyssou, rad.-soc.; Frédéric Brunet, rép.-soc., et Bouilloux-Laffont, de la gauche radicale.

Il semble que si l'élection devait donner lieu à une bataille vraiment politique, la droite étant par exemple décidée à empêcher l'accession du fauteuil à un socialiste, les chances de M. Bouyssou pourraient devenir plus grandes que celles de M. Bouisson.

Mais il faut tenir compte aussi des autres candidatures éventuelles, celle de M. Franklin-Bouillon, rad.-soc. De même, on prête à M. Maginot, l'ancien ministre de la Guerre, l'intention de se présenter, au dernier moment. On pousserait également plusieurs membres du centre comme M. Maurice Colrat et M. Le Trocquer, à poser leur candidature. On avait même parlé, à un certain moment, d'un membre du Gouvernement. M. Georges Leygues ou M. Herriot, pourraient en fin de compte, solliciter les suffrages des députés pour la présidence de la Chambre.

Mais, renseignements pris, cette rumeur est dénuée de tout fondement.

Signalons que si l'un des vice-présidents accède au fauteuil, il y aura lieu de le remplacer.

Le groupe de l'Union républicaine démocratique qui, jusqu'à présent n'était représenté au bureau que par un secrétaire, aurait alors comme candidat M. Lefebvre du Prey.

Les trois questeurs, MM. Girod, Saumande et Barthe seront certainement maintenus dans leurs fonctions. Les secrétaires verront leurs mandats renouvelés, sauf ceux qui doivent être remplacés par roulement.

Les travaux de la session

Toutes ces opérations électorales occuperont entièrement la journée de mardi et la Chambre ne procédera sans doute que jeudi à l'installation de son bureau définitif et au règlement de son ordre du jour. Le Gouvernement s'en est déjà préoccupé et il est apparu que les questions relativement importantes pourraient être abordées à la rentrée, telles que les projets concernant les baux ruraux et les baux à longue durée. Il convient d'ajouter diverses propositions qui figurent encore à l'ordre du jour à la clôture de la session, comme la réduction du délai pour la transformation de la séparation de corps en divorce, et le divorce pour cause d'aliénation mentale. Ces diverses questions pourront occuper quinze jours, ou trois semaines.

D'autres sujets seront traités le vendredi de chaque semaine sous forme d'interpellations, comme la vie chère et le chômage, le cartel de l'acier, le statut de la radiophonie.

Il y a en outre un nombre considérable d'autres interpellations dont plusieurs sont relatives à la politique extérieure et qui pourront éventuellement faire l'objet d'un débat à plus ou moins brève échéance.

Notons enfin que dans les premiers jours qui suivront la rentrée, aura lieu le renouvellement annuel des grandes Commissions. On ne prévoit guère de modifications dans leur composition actuelle. Les Commissions se trouveront en mesure d'étudier quelques-uns des problèmes les plus urgents, tels que les réformes administratives et judiciaires, les projets de réorganisation de l'armée, la répression de la hausse illicite, etc...

Mais là ne s'arrêtera pas l'activité parlementaire. Sans parler des mesures que le Gouvernement pourrait être appelé à présenter éventuellement aux Chambres lorsqu'il le jugera opportun pour réaliser la stabilisation de la monnaie, d'autres questions devront être examinées par les Commissions, notamment la réforme électorale, la révision de la législation sur les loyers, la ratification des accords de Londres et de Washington, peut-être même la prorogation du mandat de député.

M. BRIAND VA RENTRER A PARIS

Cannes, 7 janvier. — Après avoir passé deux journées auprès de ses amis, M. et Mme Clément Bayard, à la villa de la « Croix des Gardes », M. Briand compte repartir samedi pour Paris.

LE CHOMAGE DANS LES ARDENNES

Charleville, 7 janvier. — La situation du chômage dans les Ardennes, à l'heure actuelle, accuse seulement un chiffre de 250 chômeurs. Les offices de placement de Charleville et de Sedan ont dirigé la plupart de leurs chômeurs sur des travaux de ponts et chaussées.

La crise est un peu plus accentuée dans l'industrie textile à Sedan, mais il n'y a pas de chômage dans les usines de Monzon, Nouzonville, Braux, Château-Regnault, Bogny, Deville, Revin, Fumay, Aubrives, qui sont de grands centres industriels ardennais.

A Rethel et à Givet, l'activité s'est ralentie dans l'industrie de la soie artificielle.

A Raucourt, les heures de travail ont été réduites de 44 à 38.

LES RÉCUPÉRATEURS DE REIMS SE POUVOIENT EN APPEL

Reims, 7 janvier. — Trente-quatre des récupérateurs condamnés le 22 décembre par le tribunal correctionnel de Reims, à des peines d'emprisonnement de 15 jours à 6 mois de prison et à de fortes amendes et dommages-intérêts au profit de l'Etat, pour récupération illicite sur le champ de bataille de l'ancien front de Champagne, viennent de se pourvoir en appel devant la Cour de Paris.

DES BIJOUX VOLÉS A PARIS RETROUVÉS A MARSEILLE

Paris, 7 janvier. — L'Italien Louis Rossi, 28 ans, valet de chambre, au service de M. Gremy, industriel, rue Lord-Byron, était disparu, emportant un million de bijoux appartenant à Mme Gremy.

Cet après-midi, M. Lacombiez, juge d'instruction, a été avisé que les bijoux ont été retrouvés à Marseille, chez une amie de Rossi qui s'est enfui en Italie.

UNE SEMAINE DE LA SANTÉ AU HAVRE

Le Havre, 7 janvier. — Sous les auspices de M. André Fallières, ministre du Travail et de l'Hygiène et sous le patronage de M. Ceccaldi, préfet de la Seine-Inférieure, une Semaine de la santé, touchant principalement les deux grands ports de Rouen et du Havre, sera organisée du 13 au 20 janvier, par l'Office national d'hygiène sociale, et le Comité national de défense contre la tuberculose.

Arrestation à Paris d'une bande de pickpockets

Paris, 7 janvier. — Des inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté, la nuit dernière, quatre individus: Francesco Bolli, 22 ans; Othello Acodin, 31 ans, sujets italiens; le Polonais Jony Schenker, 23 ans, et l'Algérien Gaston Abbou, 30 ans.

Deux d'entre eux, très élégamment habillés, fréquentaient music-halls, concerts, théâtres et se tenaient soit avant la représentation, soit à la sortie, près du vestiaire.

A la faveur de bousculades qu'ils provoquaient, ils dérobaient portefeuilles et bijoux, puis rejoignaient leurs deux complices qui les attendaient près de là, au volant de deux automobiles qui leur appartenaient.

Une perquisition faite à leur domicile a permis de retrouver toutes sortes de bijoux de grande valeur.

Ces individus qui avaient formé la bande dite des « doigts alimentés » ont été envoyés au dépôt.

UN EVÊQUE CHINOIS A TOURS

Tours, 7 janvier. — Mgr Simon Tsu, un des évêques récemment sacrés par le Pape, est arrivé à Tours, qu'il a visité cet après-midi. Il a assisté à la cathédrale, en présence de 1.500 enfants, à la fête de la Sainte-Enfance. Dans le sermon qu'il a donné, Mgr Tsu a parlé de son vicariat chinois et a traité du paganisme en Extrême-Orient.

LA GRIPPE SÉVIT DANS LA NIÈVRE

Nevers, 7 janvier. — Une épidémie de grippe sévit actuellement dans le département, principalement depuis quelques jours, par suite du brusque radoucissement de la température. En certains endroits, 30 % de la population est malade.

LE DRAME DES ESSARTS-LE-ROY

Versailles, 7 janvier. — M. Félix Leboulch, l'assassin présumé de Camille Pégourry, a été à nouveau interrogé aujourd'hui par M. Sylvestre, juge d'instruction à Versailles. L'inculpé a persisté dans ses dénégations, affirmant être étranger au crime dont on l'accuse.

UNE COMMUNE DE MEURTHE-ET-MOSELLE CITÉE A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Paris, 7 janvier. — Le Ministre de la Guerre vient de citer à l'ordre de l'Armée, la commune d'Erbéviller (M.-et-M.).

« Située à proximité du front, a supporté, au cours d'une occupation de quatre années, de violents bombardements et subi courageusement les vexations dont elle a été l'objet de la part de l'ennemi, faisant preuve ainsi d'une confiance inébranlable dans le succès de nos armes. »

Un aviateur américain que l'on croyait disparu est retrouvé sain et sauf

On mande de Portland au « New-York Herald » que le bruit avait couru que le lieutenant aviateur Dakley G. Kelly, considéré comme l'un des as de l'aviation américaine, était parti en expédition dans la région des montagnes de l'Oregon et s'était perdu dans la montagne. L'expédition dont il s'agit, avait pour but de rechercher un jeune homme, M. Leslie Brownlee, qui s'était égaré dans cette région déserte. L'avion n'était équipé que pour un court voyage et comme les deux aviateurs n'étaient pas rentrés à la tombée de la nuit, on craignait qu'à la suite d'une panne d'essence, ils avaient dû atterrir dans un endroit désert.

Un détachement d'infanterie de Vancouver fut envoyé à la recherche des aviateurs. Or, on vient d'apprendre que le lieutenant Kelly et son compagnon sont sains et saufs et qu'ils ont atterri à Pong-Creek.

LE GENERAL PRIMO DE RIVERA

reçoit les insignes de grand'croix laurée de Saint-Ferdinand

Madrid, 7 janvier. — En présence du Roi, du général Primo de Rivera, des ministres et de nombreux officiers généraux, le monument commémoratif du débarquement des troupes espagnoles dans la baie d'Alhucemas a été solennellement inauguré dans le vestibule principal du ministère de la Guerre. Après avoir fait l'éloge de l'armée d'Afrique, le général Sanjurgo, haut-commissaire au Maroc, a remis au général Primo de Rivera les insignes, en diamant, de grand'croix laurée de Saint-Ferdinand, la plus haute décoration militaire espagnole qui a été décernée au général Primo de Rivera à l'occasion des brillantes opérations du Maroc, en septembre 1925, qu'il a dirigées personnellement.

COURTES DÉPÊCHES

— L'